




Contact EDF Entreprises

M. Denis Laplace

 03.80.28.09.85

 denis.laplace@edf.fr

EDF accompagne les professionnels du secteur qui le souhaitent :

→ dans l'obtention de l'Ecolabel,

→ ou sans même aller jusque-là, les aider à mieux maîtriser leur consommation d'énergie.

Le secteur de l'hôtellerie-restauration est un grand producteur de déchets ainsi qu'un grand consommateur d'énergie, alors que les professionnels du tourisme et les touristes eux-mêmes sont de plus en plus sensibles aux impacts négatifs potentiels qu'ils peuvent avoir sur leur environnement.

Des réglementations toujours plus nombreuses, la sensibilisation grandissante à la problématique de l'environnement, le besoin des professionnels de différencier leurs produits de la concurrence, tout cela joue en faveur de l'éco-label européen pour les services d'hébergement touristique.

Pour obtenir la « fleur » européenne, les exploitants d'hébergements touristiques doivent prouver qu'ils remplissent certains critères minimaux en matière environnementale et sanitaire, qui portent sur des préoccupations écologiques telles que la réduction globale de la consommation d'eau et d'énergie, le recours à des énergies renouvelables, la réduction des déchets produits ainsi que la sensibilisation à l'environnement.

EDF s'inscrit dans une démarche de développement durable qui concilie développement économique et respect de l'environnement. A ce titre EDF propose des solutions d'efficacité économique énergétique adaptées à chaque typologie de clients.

Les certificats d'économie d'énergie permettent à EDF d'accompagner leurs clients dans la maîtrise de leur consommation d'énergie :

- **EDF conseille** en matière de maîtrise d'énergie et identifie les pistes d'économie d'énergie les plus efficaces sur isolation, performance chaufferie, énergies nouvelles réparties.
- **EDF accompagne** dans la conception et la réalisation avec des partenaires internes/externes pour une gamme de prestations qui va de l'étude de faisabilité et l'assistance technique au clé en mains.
- **EDF aide au financement** avec notamment les certificats d'économie d'énergie.